

Questions orales

M. le Président: A l'ordre. Je crois que cet échange illustre bien les difficultés qui se présentent quand on se laisse aller à des écarts de langage. Le député a posé sa question. Je pense que tous les députés auront constaté qu'après l'avoir posée, il s'est mis à la défendre. J'invite les députés qui auraient la tentation de se laisser aller à ce genre d'attitude à essayer de modérer leur ardeur.

Dans la même veine, j'inviterais les ministres à se concentrer sur la question et à s'y tenir dans leur réponse. Je vous remercie.

M. Axworthy: Monsieur le Président, je vais répéter ma question puisque la ministre ne semble pas l'avoir entendue. Pourquoi continue-t-elle à faire ces déclarations alors que le président des États-Unis a clairement affirmé que les négociations sur le libre-échange ne toucheraient pas aux droits compensateurs imposés par les États-Unis?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, si le député essaie d'insinuer que nous sommes en train de manigancer quelque chose et qu'il y a une certaine forme de corruption dans le gouvernement américain, qu'il le dise. Nous ne sommes pas de cet avis. Nous estimons que nous négocions une entente de libre-échange avec les États-Unis pour mettre au point des mesures nous garantissant la sécurité d'accès à long terme sur le marché américain et la sécurité à long terme de nos emplois. Cette position est largement suivie. C'est cette position que nous soutenons à la table des négociations. Il faut vraiment être débile pour dire que nous devons interrompre ces négociations parce que nous traversons une passe difficile.

M. Axworthy: La ministre sait de quoi elle parle.

L'ACCORD GÉNÉRAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): La ministre a déclaré hier que le gouvernement n'avait pas l'intention de riposter parce que le GATT ne le permet pas. L'article 23 du règlement du GATT autorise clairement les représailles quand un gouvernement étranger impose des droits compensateurs injustes. Pourquoi le gouvernement a-t-il renoncé à se servir d'un instrument très important? Pourquoi ne continuons-nous pas à nous défendre dans ce domaine et pourquoi nous privons-nous d'un recours très important pour nous défendre contre cette mesure injuste des États-Unis?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, le député devrait certainement savoir maintenant que nous avons porté l'affaire devant le GATT conformément au règlement du GATT. Il y a déjà eu une réunion sur cette question.

* * *

[Français]

ON DEMANDE SI LES PROMESSES DU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS FAISAIENT PARTIE D'UNE ENTENTE SECRÈTE AYANT TRAIT AUX NÉGOCIATIONS SUR LE LIBRE-ÉCHANGE

M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides): Monsieur le Président, afin de convaincre le Sénat américain d'entrer dans

des négociations de libre-échange avec le Canada, le chef négociateur américain, M. Yeutter, écrivait, le 17 avril dernier, au sénateur David Pryor, et je cite: «We will get timber fixed», en d'autres mots, on va régler le problème du bois de sciage.

Le 8 mai, le Président des États-Unis écrivait au sénateur Packwood et lui disait ceci:

[Traduction]

«J'ai l'intention d'insister pour obtenir un règlement rapide de ce problème en dehors des négociations globales».

[Français]

Ma question au ministre est la suivante: Est-ce que les promesses du Président des États-Unis et de M. Yeutter de régler la question du bois de sciage canadien exporté aux États-Unis faisaient partie d'une entente secrète avec le gouvernement canadien pour entrer dans les négociations de libre-échange?

[Traduction]

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Non, monsieur le Président.

[Français]

LES MESURES QUE LE GOUVERNEMENT ENTEND PRENDRE

M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides): Monsieur le Président, comment l'honorable ministre peut-elle nous donner une réponse aussi brève alors qu'il était clairement écrit dans des lettres que ce règlement du problème du bois de sciage allait se faire en dehors des discussions sur le libre-échange? Comment la ministre peut-elle expliquer cela aujourd'hui? Une chose est certaine, c'est que cela touche des milliers d'emplois au Québec.

Je demanderais à la ministre ce qu'elle entend faire maintenant. Il y a 25,000 «jobs» qui sont en jeu au Québec, il y en a des dizaines de milliers au Canada? Qu'est-ce que la ministre entend faire pour régler ce problème-là, pour venir en aide aux travailleurs québécois et canadiens?

• (1125)

[Traduction]

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, une question longue n'est pas nécessairement plus véridique qu'une réponse courte.

M. Garneau: Mais vous n'y avez pas répondu du tout.

M. Gauthier: Eh! ben mon vieux, en voilà de l'arrogance!

LA DÉCLARATION DE LA MINISTRE CONCERNANT LES DROITS DE COUPE

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, ce qu'il y avait de vraiment inimaginable dans la déclaration faite hier par la ministre, c'était le passage que voici: «Les droits de coupe ne constituent pas une subvention pour les producteurs de bois canadiens». Si la ministre en est vraiment persuadée, pourquoi alors a-t-elle donné à entendre que ces droits de coupe constituaient une subvention il y a deux semaines seulement, quand elle s'est reconnue coupable et a offert publiquement de relever ces droits?